

Image not found or type unknown



## Rupture convention anah

Par **Nagau06**, le **15/09/2020** à **21:28**

Bonjour,

j ai signé en tant que bailleur une convention ANAH le 1er mai 2020.

il s avère que cette location se situe à côté de mon habitation. Les locataires sont des jeunes à qui j avais expliqué que la chambre n était pas loin et qu'il fallait doser le bruit le soir. Finalement ils s en fichent que je lasse des nuits blanches. Comment faire? Une astuce ?

Merci.